RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

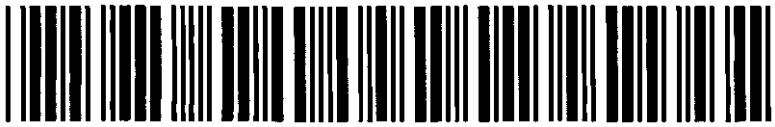
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1992 B 02009
Numéro SIREN : 379 587 900
Nom ou dénomination : HISTOIRE D'OR

Ce dépôt a été enregistré le 08/07/2013 sous le numéro de dépôt 61983



1306204101

DATE DEPOT :	2013-07-08
NUMERO DE DEPOT :	2013R061983
N° GESTION :	1992B02009
N° SIREN :	379587900
DENOMINATION :	HISTOIRE D'OR
ADRESSE :	7 rue Saint Georges 75009 Paris
DATE D'ACTE :	2013/06/17
TYPE D'ACTE :	EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
NATURE D'ACTE :	CHANGEMENT DE DIRECTEUR GENERAL

32R 02009

EC 17606/B

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
R 061983
08 JUIL. 2013
numéro de dépôt

CN

HISTOIRE D'OR
Société par actions simplifiée au capital de 13.039.620 €
7 rue Saint Georges – 75009 Paris
RCS Paris 379 587 900

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 17 JUIN 2013

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique prend acte de la démission de Monsieur Jean-Philippe Zamit de ses fonctions de Directeur Général de la Société à compter du 1er juin 2013.

DEUXIEME DECISION

En conséquence, l'Associé Unique nomme, à compter du 1er juin 2013 et pour une durée indéterminée, Monsieur Frédéric, Jean-François Dauche, né le 29 février 1972 à Bordeaux (33), de nationalité française, demeurant 24 Quai de Champagné – 94170 Le Perreux sur Marne, en qualité de Directeur Général de la Société.

Monsieur Frédéric Dauche a d'ores et déjà déclaré accepter le mandat qui lui est confié et déclare satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour l'exercice desdites fonctions.

Monsieur Frédéric Dauche ne percevra aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions de Directeur Général de la Société mais aura droit à la prise en charge directe de certains frais et/ou au remboursement, sur justificatifs, de ses frais de représentation et de déplacement et plus généralement à l'ensemble des frais qu'il aura engagé pour les besoins de l'accomplissement de ses fonctions de Directeur Général de la Société.

L'Associé Unique rappelle que, conformément aux Statuts de la Société, les Directeurs Généraux sont investis, des mêmes pouvoirs de direction que le Président.

TROISIEME DECISION

Tous pouvoirs sont donnés aux Petites Affiches, 2 rue de Montesquieu, 75041 Paris Cedex 01, porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement de toutes formalités.

CERTIFIE CONFORME
LE PRESIDENT
Monsieur Eric Belmonte